

ADEME



Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Energie



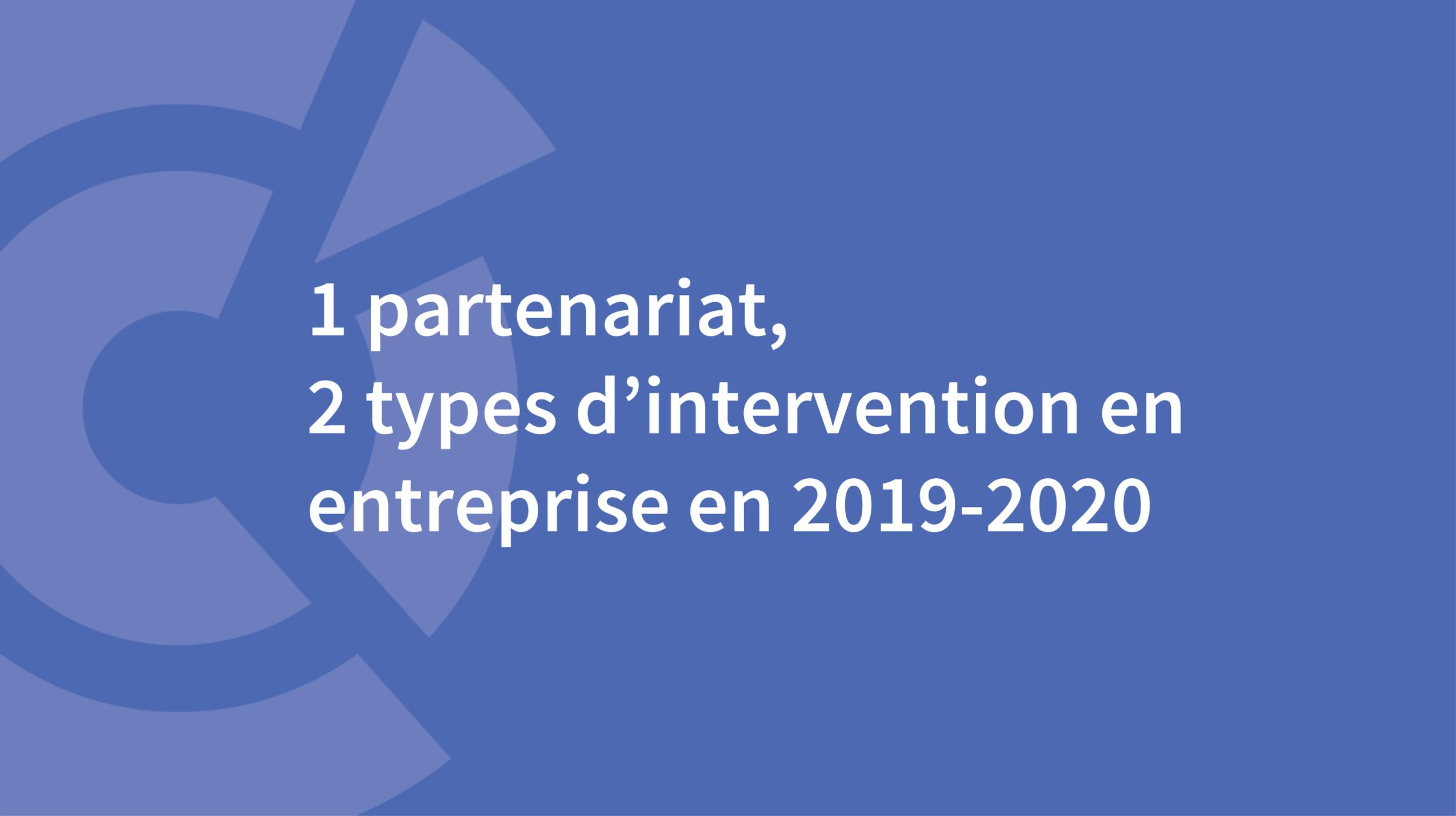
CCI DRÔME

1<sup>er</sup> ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

# Accompagner la performance énergétique des entreprises du territoire

*7 novembre 2019*





**1 partenariat,  
2 types d'intervention en  
entreprise en 2019-2020**



> Une prestation proposée par les CCI depuis 2012



> Faire le point sur les consommations énergétiques pour les maîtriser

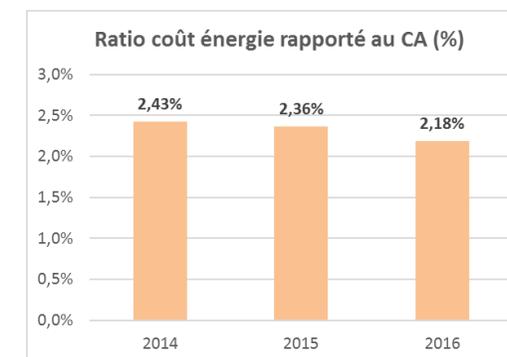
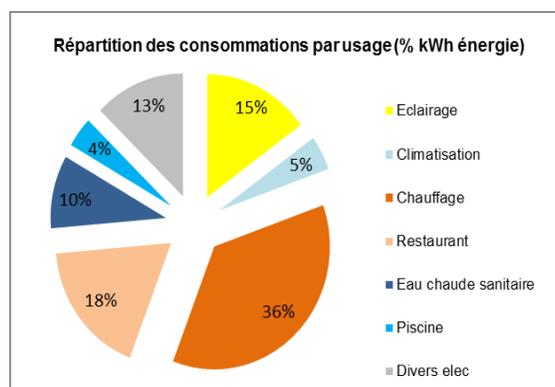
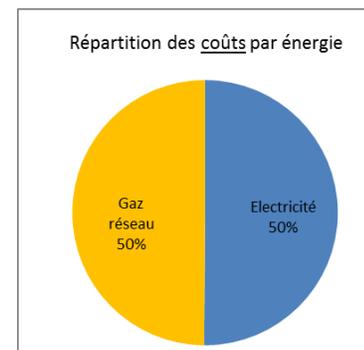
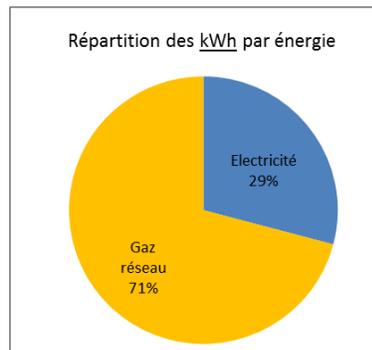
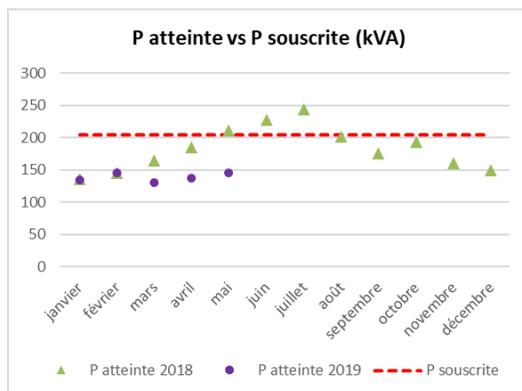
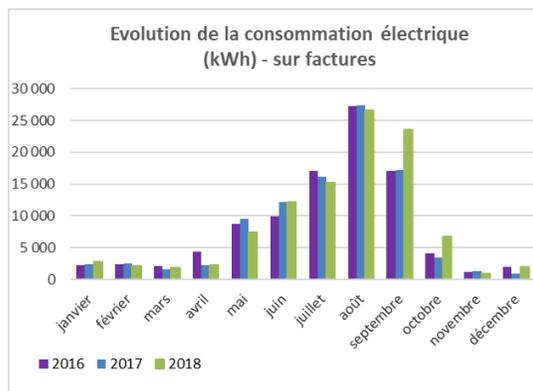
- Analyse des contrats de fourniture
- Répartition des consommations par usage
- Analyses des pratiques
- Préconisations (qualitatives) : gestion/pilotage, bâtiment, éclairage, chauffage, process...
- Informations sur les aides financières (subventions, CEE...)

> 1 rdv sur site + 1 rendu



> Cible : PME tous secteurs

> Livrables : rapport et tableur Excel



> Prestation prise en charge à 100% par la CCI, l'ADEME et vos collectivités locales

Plus d'information sur <http://www.rhone-alpes.cci.fr/environnement/optim/energie>



> Une opération nationale lancée depuis 2 ans, pilotée par l'ADEME



> Clé d'entrée économique pour réduire les gaspillages et réaliser des gains sur 4 flux :

**ENERGIE – MATIERES – DECHETS - EAU**



Analyse des pratiques et des données (2 rdv). Rapport de synthèse



Définition d'un plan d'actions personnalisé et chiffré. L'entreprise valide les préconisations retenues (1 rdv)



Mise en place des actions. Suivi pendant 12 mois



Evaluation finale des gains réalisés



## 2- Accompagnement flux

MODELE  
ECONOMIQUE

FONCTIONNEMENT  
OPERATIONNEL

METHODO  
& CONTENU

### ■ Une opération **GAGNANT – GAGNANT**

- L'entreprise ne paie un forfait fixe que si les économies prévisionnelles dépassent un seuil défini à l'avance en fonction de la taille de l'entreprise.
- Sinon, l'entreprise ne paie rien : l'ADEME finance entièrement le projet.

### ■ Un accompagnement **FACILE D'ACCÈS ET RAPIDE**

- Inscription en ligne et début du projet dès 3 mois après celle-ci

### ■ Des **INTERVENANTS DE QUALITE**, des préconisations avec **UN TEMPS DE RETOUR RAPIDE & un accompagnement DANS LE TEMPS**

- Des conseillers sélectionnés par l'ADEME, et reconnus pour leur expertise (réduction des coûts énergie, matières, déchets et eau)
- Des actions avec un retour sur investissement rapide, en phase avec les attentes des entreprises
- Un suivi d'un an ponctué de points réguliers et d'un bilan final

#### UN COÛT FORFAITAIRE CALCULÉ SELON L'EFFECTIF DE L'ÉTABLISSEMENT

##### 20 à 49 salariés

**6 000 €** Minimum  
HT/an d'économies  
**3 000 €** Forfait payé  
Net de taxe par l'établissement  
à l'ADEME

##### 50 à 99 salariés

**12 000 €** Minimum  
HT/an d'économies  
**6 000 €** Forfait payé  
Net de taxe par l'établissement  
à l'ADEME

##### 100 à 250 salariés

**18 000 €** Minimum  
HT/an d'économies  
**9 000 €** Forfait payé  
Net de taxe par l'établissement  
à l'ADEME

##### 0 à 19 salariés

**500 €** Minimum  
HT/an d'économies  
**250 €** Forfait payé  
Net de taxe par l'établissement

Bureaux  
d'étude

CCI



- > Adapté aux entreprises de transformation :
  - Industrie mécanique, textile, plasturgie...
  - Restauration
  - GMS

*NB : Liste de codes APE éligibles*

> A ce jour, un gain moyen de 200 €/personne/an !

Témoignages en ligne sur <https://gagnantessurtouslescouts.fr>



# Des événements locaux et régionaux



## **Lundi 18/11** Webinaire **Créez une communication environnementale irréprochable et efficace**

Différenciez-vous de vos concurrents en communiquant sur l'environnement! Zoom sur l'auto-déclaration, le type de communication produit le plus utilisé mais le moins encadré.

De 13h45 à 14h30, en ligne.

Inscription gratuite mais obligatoire auprès de [florian.ribeiro@eco-conception.fr](mailto:florian.ribeiro@eco-conception.fr) tel 04 77 43 04 86



## **Mardi 19/11** Atelier Echanges sur vos démarches mobilité/déplacements en entreprise

Votre établissement est engagé ou souhaite s'engager dans une démarche Mobilité/déplacements des salariés (trajets domicile-travail et trajets professionnels) ? Quel que soit votre niveau d'avancement, venez échanger avec d'autres entreprises vos expériences, vos bonnes pratiques et les freins à lever.

Points abordés : organisation interne, actions : covoiturage, transport collectif, vélo, télétravail, gestion de flotte..., réussites, difficultés, outils.

De 8h45 (accueil petit-déjeuner) à 10h30, à Valence

Animation par la CCI et Dromolib. Inscription gratuite mais obligatoire auprès de [a.balogna@drome.cci.fr](mailto:a.balogna@drome.cci.fr)



## **Mardi 26/11** Visite du Centre de tri des collectes sélectives du SYTRAD

Le SYTRAD traite les déchets recyclables issus des collectes sélectives à l'exception du verre, produits par les habitants du territoire (Nord 26-07).

De 18h à 19h30, à Portes-lès-Valence.

Inscription gratuite mais obligatoire auprès de [gse@drome-ecobiz.biz](mailto:gse@drome-ecobiz.biz)

Retrouvez tous les évènements proposés sur <http://drome-ecobiz.biz>

## Votre contact à la CCI de la Drôme :

Agnès BALOGNA

Chargée de mission Environnement

04 75 78 67 43

[a.balogna@drome.cci.fr](mailto:a.balogna@drome.cci.fr)



52-74 rue Barthélemy de Laffemas | BP1023 | 26010 VALENCE CEDEX  
T. 04 75 75 7000 | [ccidirect@drome.cci.fr](mailto:ccidirect@drome.cci.fr) | [www.drome.cci.fr](http://www.drome.cci.fr)